

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE
6279/82 (Presse 41)

763rd meeting of the Council

- Agriculture -

Luxembourg, 20, 21 and 22 April 1982

President: Mr Paul de KEERSMAEKER,
State Secretary for European Affairs
and Agriculture
of the Kingdom of Belgium

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Paul de KEERSMAEKER
State Secretary for
European Affairs and Agriculture

Denmark:

Mr Bjoern WESTH
Minister for Agriculture

Germany:

Mr Josef ERTL
Federal Minister for Food,
Agriculture and Forestry

Greece:

Mr Costas SIMITIS
Minister for Agriculture

Mr Hans-Jürgen ROHR
State Secretary,
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry

France:

Mrs Edith CRESSON
Minister for Agriculture

Ireland:

Mr Brian LENIHAN
Minister for Agriculture

Mr André CELLARD
State Secretary,
Ministry of Agriculture

Italy:

Mr Giuseppe BARTOLOMEI
Minister for Agriculture

Luxembourg:

Mr Camille NEY
Minister for Agriculture,
Viticulture, Lakes, Rivers and
Forests

Netherlands:

Mr Jan de KONING
Minister for Agriculture and
Fisheries

United Kingdom:

Mr Alick BUCHANAN-SMITH
Minister of State,
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Food

For the Commission:

Mr Poul DALSGER
Member

FIXING OF THE PRICES OF CERTAIN AGRICULTURAL PRODUCTS, AND RELATED MEASURES

The Council resumed its discussion of the agricultural prices for the 1982/1983 marketing year. The discussion dealt mainly with price levels, agri-monetary problems, the measures to be taken regarding small milk producers, the "acquis communautaire", and lastly the problem of inflation, which in some countries had reduced farm incomes.

The Council made considerable progress on the various issues. On price levels and the dismantling of monetary compensatory amounts positions became notably less divergent.

The very important question of small milk producers, on which several delegations are in agreement, will be examined later.

The Council discussed the questions concerning adjustment of the "acquis communautaire" for Mediterranean products in some depth. Progress was made on reconciling the various points of view on wine, fruit, vegetables and citrus fruit. The Council noted that the question of olive oil would have to be examined in even greater depth.

The Council also expressed its intention of responding to the difficulties created by the particularly high rates of inflation in some countries and their effect on farm incomes.

In the light both of the progress made and the problems remaining, the Council agreed to return to the entire subject on 28 April 1982 at 16.00.

Pending the resumption of proceedings, the Council decided to extend the current marketing year for milk products, beef and veal and sheepmeat and goatmeat until 3 May 1982. It also extended the Regulation fixing the flat-rate production aid and the guide price for certain dried fodder for the period 26 April to 3 May 1982.

MISCELLANEOUS DECISIONS

New Mediterranean financial protocols

The Council approved the outcome of the negotiations conducted by the Commission on the new financial protocols with Morocco, Egypt, Jordan, Lebanon, Syria and Israel. It decided to sign the Protocols, subject to their approval.

Relations with Yugoslavia

The Council adopted, in the official languages of the Communities, the Regulation amending Regulation (EEC) No 3810/81 establishing ceilings and Community surveillance for imports of certain products originating in Yugoslavia (1982).

Appointments

The Council adopted, in the official languages of the Communities, the Decision renewing the Management Board of the European Centre for the Development of Vocational Training (1982-1985):

I. GOVERNMENT REPRESENTATIVES

Belgium	Mr Jean DEQUAN
Denmark	Mr Arne HØJSTEEN
Germany	Mr Horst LEMKE
Greece (1)
France	Mr André RAMOFF
Ireland	Dr Arthur O'REILLY
Italy	Avv. Armando GALLO
Luxembourg	Mr Norbert FELTGEN
Netherlands	Mr H.A.J.M. VRIJHOEF
United Kingdom	Mr M. WESTON

II. REPRESENTATIVES OF EMPLOYERS' ORGANIZATIONS

Belgium	Mr Francis BUCHET
Denmark	Mr Erik TØTTRUP
Germany	Mr Helmut BRUMHARD
Greece	Mr BOUMIS
France	Miss Marie-José MONTALESCOT
Ireland	Mr Tony BROWN
Italy	Mr Vincenzo ROMANO
Luxembourg	Mr Eugène MÜLLER
Netherlands	Mrs Gertrude DE LANGE
United Kingdom	Mr William G.T. THORPE

III. REPRESENTATIVES OF WORKERS' ORGANIZATIONS

Belgium	Mr G. SAUVAGE
Denmark	Mr Christian AAGAARD HANSEN
Germany	Mr F. KEMPF
Greece	Mr G. DASSIS
France	Mr Michel THISSIER
Ireland	Mr F. KENNEDY
Italy	Mr C. DI NAPOLI
Luxembourg	Mr Jean REGENWETTER
Netherlands	Mr P.H. HUGENHOLTZ
United Kingdom	Mr F. JARVIS

(1) The Council will in due course appoint the member to occupy the seat of representative of the Greek Government.
6279 e/82 (Presse 41) dor/BS/mcs

Bruxelles, le 19 avril 1982
Note BIO(82) 164 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux membres du groupe du Porte-Parole

PREPARATION CONSEIL AGRICOLE 20-22 AVRIL (M. Vasey)

Le Conseil agricole se reunira a Luxembourg du mardi 20
jusque, probablement jeudi 22 avril prochain.

Son ordre du jour porte essentiellement sur trois points, a
savoir :

- prix des produits agricoles et mesures connexes pour
1982/83;
- acquis communautaire
- structures agricoles : prorogation des directives et
adaptation du niveau de bonification des taux d'interets.

Lors de la session precedente du Conseil, la Commission
avait presente un compromis d'ensemble sur ces trois dossiers,
qui n'a pas pu faire l'objet, a ce stade, d'un accord meme
provisoire entre les delegations. La Commission maintient ses
propositions de compromis qui restent donc sur la table; il
appartient maintenant au Conseil de prendre ses propres
responsabilites, en faisant les choix politiques necessaires.

DIS - En cas d'accord provisoire, le debut de la nouvelle
campagne pour les viandes bovine et ovine, le lait et les
fourrages seches, actuellement prevue pour le 26 mai, sera sans
doute reportee d'une semaine pour permettre une decision
parallele sur les prix agricoles et la contribution budgetaire
britannique, qui sera examinee par les Ministres des Affaires
Etrangeres le mardi 27 avril seulement; en l'absence de tout
progres, la presente campagne pourrait etre prolongee
jusqu'apres la prochaine session du Conseil agricole qui a ete
fixee pour les 2 et 3 mai - FIN DIS

Amities

M. SANTARELLI - COMEUR/17H00/////

NOTE BIO (82) 164 (SUITE 1) AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE DU PORTE PAROLE

LUXEMBOURG LE 20 AVRIL 1982.

CONSEIL AGRICOLE (M. VASEY)

LE CONSEIL AGRICOLE A COMMENCE SES TRAVAUX A 16.15H EN ENTENDANT UN LONG EXPOSE (45 MIN.) DU PRESIDENT DU C S A SUR LES RESULTATS DES TRAVAUX DU COMITE AU SUJET DE L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE; DONT IL RESSORT QUE LES POSITIONS DES DIFFERENTES DELEGATIONS NATIONALES RESTENT ASSEZ DIVERGENTES SUR UN NOMBRE TRES IMPORTANT DE POINTS. UN TOUR DE TABLE EN RESTREINTE A PERMIS DE CLARIFIER LA QUESTION PRELABLE; POSEE EN PREMIER LIEU PAR LE MINISTRE A

IS

ISTR LLEMAND;

M. ERTL; QUI ETAIT DE SAVOIR SI LE DOSSIER DE L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE SERAIT MUR POUR UNE DECISION PENDANT CETTE SESSION DU CONSEIL. LA PLUPART DES DELEGATIONS ETAIENT TRES IMPRESSIONNEES PAR L'IMPORTANCE DES PROBLEMES DEVANT ETRE REGLES; CERTAINES ALLANT MEME JUSQU'A REGRETTER LE LIEN ETABLI ENTRE LA MODIFICATION DE L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE DANS LES TROIS SECTEURS EN CAUSE; D'UNE PART; ET LA FIXATION DES PRIX AGRICOLES D'AUTRE PART; CE QUI RISQUE DE RETARDER LA DECISION SUR CES DERNIERS; MAIS TOUTES CES DELEGATIONS SE DECLARAIENT PRETES A ENTENDRE L'APPEL DE LA PRESIDENCE ET DE LA COMMISSION; EN FAISANT TOUS LES EFFORTS NECESSAIRES POUR DEGAGER DES SOLUTIONS; DU MOINS SUR LES ASPECTS ESSENTIELS. DE LEUR COTE; LES DELEGATIONS FRANCAISE; ITALIENNE ET GRECQUE INSISTAIENT SUR LA NECESSITE D'UNE DECISION SUR L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE EN GENERAL; ET PLUS PARTICULIEREMENT SUR LE VIN EN MEME TEMPS QUE SUR LES PRIX. AU COURS DE LA DISCUSSION ON A ENREGISTRE DES REACTIONS ASSEZ NEGATIVES; NOTAMMENT DES ALLEMANDS; DES NEERLANDAIS ET DES BRITANNIQUES; CONCERNANT LES IMPLICATIONS FINANCIERES DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION EN MATIERE DU VIN; L'ECOLEMENT DE L'ALCOOL RESULTANT DES MESURES DE DISTILLATION; ET LE TRAITEMENT PRETENDUMENT DISCRIMINATOIRE DU VIN PAR RAPPORT AUX PRODUITS AGRICOLES DU NORD.

LE CONSEIL DOIT REPRENDRE SES TRAVAUX MERCREDI MATIN A 9H30. EN ATTENDANT; UN GROUPE DE HAUTS FONCTIONNAIRES S'EST REUNI MARDI SOIR POUR ESSAYER D'IDENTIFIER LES QUESTIONS ESSENTIELLES; NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE L

ACQUIS COMMUNAUTAIRE; SUSCEPTIBLE DE FAIRE L'OBJET D'UNE DECISION POLITIQUE AU NIVEAU DES MINISTRES PENDANT CETTE SESSION DU CONSEIL.

A SUIVRE

AMITIES

M. VASEY

21.4.1982 @

CONSEIL AGRICOLE (M. VASEY)

LUXENBURG LE 21 AVRIL 1982

LE CONSEIL A CONSACRE SES TRAVAUX DE MERCREDI MATIN AU RAPPORT DU GROUPE DE HAUTS FONCTIONNAIRES CONCERNANT LA MODIFICATION DE L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE DANS LE SECTEUR DU VIN (UN AUTRE GROUPE D'EXPERTS A ETE CHARGE D'ETUDIER LE DOSSIER FRUITS ET LEGUMES), A L'ISSUE DE CETTE DISCUSSION; LA SITUATION SE RESUME COMME SUIVIT :

-
LES DELEGATIONS FRANCAISE, ITALIENNE ET GRECQUE INSISTENT POUR QUE LA NOUVELLE REGLEMENTATION SUR LE VIN SOIT ADOPTEE EN MEME TEMPS QUE LE PAQUET PRIX. LA DELEGATION FRANCAISE A ETE FORMELLE SUR CE POINT; EN QUALIFIANT LE DOSSIER VIN DE QUESTION POLITIQUE MAJEURE ET D'ORDRE PUBLIC POUR SON PAYS. LE PRESIDENT DE KEERSMAEKER A CONSTATE QUE MEME SI DES DIVERGENCES IMPORTANTES SUBSISTENT QUANT AU FOND DU DOSSIER; AUCUNE DELEGATION NE REFUSE D'ENVISAGER LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION A CE PROBLEME.

-
LA SITUATION QUANT AU FOND S'EST EGALEMENT CLARIFIEE EN CE SENS QU'IL EXISTE MAINTENANT UNE POSITION COMMUNE DE CES TROIS DELEGATIONS SUR LA MODIFICATION SOUHAITABLE DU REGLEMENT VIN. CETTE POSITION COMMUNE; ELABOREE A PARTIR DES PROPOSITIONS DE COMPROMIS PRESENTEES PAR LA COMMISSION LORS DE LA DERNIERE SESSION DU CONSEIL; PART DU PRINCIPE QU'IL FAUDRAIT ASSURER AUX PRODUCTEURS DE VIN UN PRIX MINIMUM GARANTI SEMBLABLE A CEUX DONT BENEFICIERAIENT LES AGRICULTEURS DU NORD DE L'EUROPE POUR LEURS PRINCIPALES PRODUCTIONS. CE PRIX MINIMUM GARANTI DEVRAIT ETRE ASSURE PAR UN SYSTEME DE DISTILLATION VOLONTAIRE PERMANENTE; ACCOMPAGNE D'UNE DISTILLATION PREVENTIVE OBLIGATOIRE EN ANNEE DE TRES FORTE RECOLTE (LORSQU'IL RESULTE DU BILAN PREVISIONNEL QUE LES DISPONIBILITES DES VINS DE TABLE DEPASSENT DE PLUS DE CINQ MOIS LE TOTAL DES UTILISATIONS NORMALES ET D'ACHATS PUBLICS DE VINS DE TABLE EN CAS DE NECESSITE POUR EVITER UNE PERTURBATION DU MARCHE. LES DISTILLATEURS POURRONT; SOIT BENEFICIER DU REGIME D'AIDE ACTUEL; SOIT VENDRE LES ALCOOLS PRODUITS AUX ORGANISMES D'INTERVENTION; LES COUTS FINANCIERS ETANT PRIS EN CHARGE PAR LE FEOGA.

-
LA DELEGATION ALLEMANDE; APPUYEE PAR LES DELEGATIONS NEERLANDAISE ET BRITANNIQUE; ONT EXPRIME DE FORTES RESERVES SUR LE PRINCIPE MEME D'UNE DISTILLATION SYSTEMATIQUE ET PERMANENTE POUR LE VIN. ELLES S'INTERROGENT NOTAMMENT SUR L'OPPORTUNITE D'INSTAURER UNE TELLE FORME PERMANENTE D'INTERVENTION AU MOMENT OU L'ON VEUT ASSOULPIR OU REDUIRE L'ETENDUE DES SYSTEMES D'INTERVENTION PREVUS POUR LES GRANDES PRODUCTIONS DU NORD (CEREALES; VIANDES; LAIT; ETC..). ACCESSOIREMENT; ELLES S'INTERROGENT SUR LES COUTS D'UNE DISTILLATION SYSTEMATIQUE PAR RAPPORT A DES METHODES ALTERNATIVES D'ECOULEMENT DES VINS EXCEDENTAIRES; QU'ELLE INVITENT A LA COMMISSION A EXAMINER; ET ELLES S'INQUIETENT PLUS PARTICULIEREMENT DES PROBLEMES QUE L'ECOULEMENT DES ALCOOLS RESULTANT DE LA DISTILLATION PEUT PROVOQUER SUR LES MARCHES DES BOISSONS SPIRITUEUSES ET DE L'ALCOOL INDUSTRIEL.

- EN REPONSE A CES CRITIQUES; LES TROIS DELEGATIONS PRINCIPALEMENT INTERESSEES RESTENT TRES FERMES; DU MOINS SUR LES PRINCIPES ET SUR LA NECESSITE DE REMPLACER LA REGLEMENTATION ACTUELLE PAR UN SYSTEME EFFICACE. ON A FAIT REMARQUER NOTAMMENT QUE LA NOUVELLE REGLEMENTATION; SELON LES ESTIMATIONS DE LA COMMISSION; NE COUTERAIT PAS PLUS CHER; POUR LA COMMUNAUTE A DIX; QUE LE REGIME EXISTANT QUI A FAIT FAILLITE.

D'AUTRE PART; ON A FAIT VALOIR QUE LA NOUVELLE REGLEMENTATION NE DONNERAIT PAS LIEU A UNE DISTILLATION SUPPLEMENTAIRE D'ALCOOL PAR RAPPORT AU REGIME EXISTANT; LA SEULE INNOVATION ETANT LA PRISE EN CHARGE PAR LE FEOPA DES COUTS FINANCIERS SUPPORTES JUSQU'A PRESENT PAR LES ORGANISMES D'INTERVENTION NATIONAUX. A CET EGARD; LE FAIT QUE L'ECOULEMENT DES ALCOOLS LIVRES AUX ORGANISMES D'INTERVENTION SERAIT REGI DORENAVANT PAR DES REGLES COMMUNAUTAIRES; DEVRAIT DONNER DES GARANTEIS ADDITIONNELLES CONTRE LE RISQUE DE PERTURBATION DU MARCHÉ DES ALCOOLS.

LE CONSEIL A INTERROMPU SES TRAVAUX APRES DEUX HEURES DE DISCUSSIONS POUR PERMETTRE CERTAINES CONSULTATIONS BILATERALES; NOTAMMENT ENTRE LA PRESIDENCE ET LA COMMISSION. IL REPENDRA CET APRES-MIDI APRES UN DEJEUNER SUR L'INVITATION DU PRESIDENT.

MALGRE LES DIVERGENCES ENTRE LES DELEGATIONS DONT ON NE SOUS-ESTIME PAS L'IMPORTANCE; ON N'EXCLUT PAS; DANS LES MILIEUX DE LA COMMISSION; LA POSSIBILITE D'ARRIVER A UN ACCORD PROVISOIRE; Y COMPRIS SUR LE VIN; AU COURS DE CETTE SESSION DU CONSEIL. JUSQU'A PRESENT; LES MINISTRES N'ONT PAS OUVERT LA DISCUSSION SUR LE PAQUET PRIX EN TANT QUE TEL (Y COMPRIS LES CHANGEMENTS AGRI-MONETAIRES).

A SUIVRE

AMITIES

M. VASEY

DE : GPP46 - IMP. DIF. G.P.P.
A : ACQUIT D'EMISSION -
REF: 22:08 21-04-82 000069427 - 000069727

TLX-072021-BIO/BERL 1/20

NOTE BIO (82) 164 (SUITE 3) AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE DU PORTE-PAROLE

CONSEIL AGRICOLE (M. VASEY)

AU COURS DE L'APRES-MIDI DE MERCREDI, LE PRESIDENT DE KEERSHAEKER A TENU DES CONSULTATIONS BILATERALES AUXQUELLES M. DALSAGER ASSISTAIT, AVEC LES DIFFERENTES DELEGATIONS POUR CONNAITRE LEURS POSITIONS RESPECTIVES CONCERNANT TANT L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE QUE LE PAFUET PRIX ; AUCUNE MODIFICATION SIGNIFICATIVE A SIGNALER PAR RAPPORT AUX POSITIONS CONNUES.

LE CONSEIL A REPRIS EN SEANCE PLENIERE EN FIN D'APRES-MIDI POUR ENTENDRE UN RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU GROUPE AD HOC SUR L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE; SUIVI D'UN TOUR DE TABLE, EN CE QUI CONCERNE LE REGLEMENT FRUITS ET LEGUMES; IL RESTE DE NOMBREUX POINTS CONCRETS A REGLER; LE PRINCIPAL PROBLEME ETANT CELUI DE L'EXTENSION DES DISCIPLINES DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS AUX NON-MEMBRES. POUR CE QUI CONCERNE LES AGRUMES; LE NIVEAU DES AIDES AUX REVENUS DES PRODUCTEURS PENDANT LA PERIODE DE RECONVERSION PARAIT SOULEVER LE PLUS DE DIFFICULTES. AU SUJET DE L'HUILE D'OLIVE; LA PLUPART DES DELEGATIONS NE PARAISSENT PAS DISPOSEES A PRENDRE UNE DECISION ISOLEE SUR LE RAPPORT DE PRIX (2:1) A ETABLIR ENTRE L'HUILE D'OLIVE ET LES HUILES VEGETALES CONCURRENTES.

APRES CE TOUR DE TABLE; LE PRESIDENT DE KEERSHAEKER A LEVE LA SEANCE; SANS INDiquer SES INTENTIONS POUR LA SUITE DES TRAVAUX. EN EFFET; IL A RENONCE AU PROJET DE DEPOSER JEUDI MATIN UN COMPROMIS GLOBAL POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN ACCORD PROVISOIRE; COMME L'INTENTION LUI AVAIT ETE PRETEE PENDANT LA JOURNEE. (LE MINISTRE FRANCAIS MME CRESSON EN A FAIT ETAT DANS UN BRIEFING A LA PRESSE) DANS CES CONDITIONS; SON OBJECTIF SERA SANS DOUTE DE TIRER LES CONCLUSIONS DES TRAVAUX JUSQU'A PRESENT; EN FAISANT LE POINT DES PROGRES REALISES AINSI QUE DES POINTS RESTANT OUVERTS.

A SUIVRE

AMITIES;

M. VASEY

NNNN

N O T E B I O (82) 164 (SUITE 4 ET FIN) AUX BUREAUX NATIONAUX

CC. AUX MEMBRES DU GROUPE DU PORTE-PAROLE

OBJET: CONSEIL AGRICOLE

SUR PROPOSITION DE LA PRESIDENCE: LE CONSEIL A DECIDE DE SE
REUNIR DE NOUVEAU LA SEMAINE PROCHAINE A PARTIR DE MERCREDI

16 HEURES EN VUE DE CONCLURE LES NEGOCIATIONS SUR LE PARQUET
PRIX ET L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE. CETTE DECISION EST TOUTEFOIS

PROVISORIE; ETANT ENTENDU QUE LE PRESIDENT; M. DE KEERSMAEKER;
DEVRA APPRECIER AU DEBUT DE LA SEMAINE PROCHAINE; A LA LUMIERE
DE L'EVOLUTION DES TRAVAUX DU CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES ET
DES CONTACTS AVEC DIFFERENTES DELEGATIONS; S'IL Y A LIEU DE CONFIRMER
CETTE DATE OU S'IL CONVIENT D'ATTENDRE LE LUNDI 3 MAI.

LE PRESIDENT DE KEERSMAEKER A FAIT LE POINT DES TRAVAUX DU
CONSEIL EN CONSTATANT QUE LA SESSION AVAIT PERMIS DE FAIRE DES
PROGRES REELS MEME SI CERTAINS PROBLEMES RESTENT A REGLER. TOUT EN
SE DECLARANT PRET A PRENDRE SES RESPONSABILITES POLITIQUES EN
DEPOSANT UN PROJET DE COMPROMIS; IL EST ARRIVE A LA CONCLUSION;
COMPTE TENU DES RESULTATS DE SES CONSULTATIONS AVEC LES DIFFERENTES
DELEGATIONS AINSI QU'AVEC LA COMMISSION; QUE LE MOMENT N'ETAIT
PAS PROPICE ET QU'EN ESSAYANT DE FORCER LES CHOSES A CE STADE ON
RISQUERAIT DE METTRE EN CAUSE LES PROGRES DEJA REALISES.

EN PLUS; L'EXISTENCE DE CERTAINS AUTRES PROBLEMES BIEN CONNUS
EXCLURAIT LA POSSIBILITE D'UN ACCORD DEFINITIF. IL A DONC PROPOSE
QUE LE CONSEIL AGRICOLE REPRENNE SES TRAVAUX DES LA SEMAINE
PROCHAINE; CETTE FOIS-CI EN VUE D'ARRIVER A UNE CONCLUSION.

LE PRESIDENT A DEFINI LES CINQ PROBLEMES-CLE A REGLER DANS LE
CADRE DE LA NEGOCIATION FINALE DE LA FACON SUIVANTE:

- NIVEAU DES PRIX; CECI NE CONSTITUE PLUS L'OBSTACLE ESSENTIEL A
UN ACCORD; DES AJUSTEMENTS EVENTUELS SERAIENT DE PORTEE TRES
LIMITEE.

- MCM'S; UN ACCORD NE SERA POSSIBLE QUE SI L'ON ACCEPTE DES AJUSTE-
MENTS AUX MODIFICATIONS PROPOSEES PAR LA COMMISSION DIS SOUS-ENTENDU

OUR LES MCM'S POSITIFS FIN DIS.

LAIT; IL FAUDRA EXAMINER LA TAXE DE CO-RESPONSABILITE ET LES
EROGATIONS EN FAVEUR DES PETITS PRODUCTEURS; QUI FONT L'OBJET DE
RESERVES TRES FORTES DE LA PART DE CERTAINES DELEGATIONS.

ACQUIS COMMUNAUTAIRE ; LA QUESTION DE SAVOIR S'IL FAUT INCLURE CE
PROBLEME DANS LA NEGOCIATION SUR LES PRIX EST MAINTENANT DEPASSEE;
LA SEULE QUESTION RESTANT OUVERTE EST CELLE DE SAVOIR S'IL FAUT UN
ACCORD GLOBAL OU PARTIEL SUR LES QUATRE VOLETS DE CE DOSSIER. EN CE
QUI CONCERNE LE VIN; IL EST INDISPENSABLE DE PARVENIR A UNE ORGANI-
SATION DU MARCHÉ AMELIOREE QUI COMPORTE UNE GARANTIE DES REVENUS;
MAIS EN RESPECTANT LES PREOCCUPATIONS EXPRIMEES PAR CERTAINES DELEGA-
TIONS. EN CE QUI CONCERNE LES FRUITS ET LES LEGUMES AINSI QUE LES
HERBES; LE CONSEIL DEVRA DECIDER S'IL EST PRET A CE STADE A RE-
SOLVER L'ENSEMBLE OU SEULEMENT UNE PARTIE DES QUESTIONS OUVERTES.
PAR CONTRE; IL PARAIT DIFFICILE D'ENVISAGER UNE SOLUTION POUR
L'HUILE D'OLIVE.

PROBLEME GREC (MESURES POUR COMPENSER LES EFFETS DE L'INFLATION):
IL FAUDRAIT RECHERCHER UNE SOLUTION DE PROCEDURE.

LE PRESIDENT POUR LA COMMISSION A FAIT SIENNES LES CONCLUSIONS
DU PRESIDENT; NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE L'OPPORTUNITE POUR LE
CONSEIL AGRICOLE DE SE REUNIR LA SEMAINE PROCHAINE DES LORS
QUE LE CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES AURA REALISE DES PROGRES. IL A
NOTAMMENT SOULIGNE LA CLARIFICATION DE
ET LE RAPPROCHEMENT
DES POSITIONS INTERVENUES EN CE QUI CONCERNE L'ACQUIS COMMUNAU-
TAIRE.

TOUTES LES DELEGATIONS ONT PARTAGE LES CONCLUSIONS DE LA
RESIDENCE; TANT EN CE QUI CONCERNE L'EVALUATION DES PROGRES REALISES
QUE LA PROCEDURE A SUIVRE. SELON LE CONSENSUS GENERAL; IL DEVRAIT
ETRE POSSIBLE LORS DE LA PROCHAINE REUNION DE PARVENIR A UN ACCORD
GLOBAL; POUR PEU QUE CHAQUE DELEGATION ACCEPTE D'ASSOULIR SES
DEMANDES MAXIMALISTES. SANS CONTREDIRE CETTE IMPRESSION; LE
MINISTRE SIMITIS A TOUTEFOIS RAPPELE QUE S'IL EST PRET A MODERER SES
DEMANDES EN MATIERE D'AUGMENTATION DES PRIX; C'EST PARCE QU'IL
ATTEND A VOIR REGLE EN MEME TEMPS LES PROBLEMES CAUSES A
L'AGRICULTURE GRECQUE PAR LE TAUX D'INFLATION TRES ELEVE DANS SON
PAYS.

EN CONCLUSION; LE CONSEIL A DECIDE DE REPORTER JUSQU'AU 3 MAI L'OU-
VERTURE DE LA NOUVELLE CAMPAGNE POUR LE LAIT; LES VIANDES BOVINES ET
OVINES ET LES FOURRAGES SECHES; ETANT ENTENDU QU'UN NOUVEAU REPORT
D'UNE SEMAINE SERA NECESSAIRE SI LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL
AGRICOLE N'A PAS LIEU LA SEMAINE PROCHAINE COMME PREVU.

LE PRESIDENT A INFORME LE CONSEIL DE CE QU'IL A RECU LE MINISTRE DE
L'AGRICULTURE DE LA THAILANDE; QUI LUI A FAIT PART DES DIFFICULTES
QUE SOULEVERAIT POUR SON PAYS LA REDUCTION DES EXPORTATIONS DE
MANIOC VERS LA COMMUNAUTE PREVUE PAR L'ACCORD D'AUTO-LIMITATION
BENGOUE EN 1980 (MAIS PAS ENCORE SIGNE)

ACTIVITES

MARTIN VASEY COMEUR

2.4.1982G

